

TRJC 2023

Le 27 et 28 Mai 2023



Saintes



Trophée Régional du Jeune Cycliste NOUVELLE AQUITAINE

The banner contains the following logos and text from left to right:

- E.Leclerc** 2 MAGASINS A SAINTES
CENTRE COMMERCIAL LES COTEAUX 05 46 93 20 96
ABRAYE 05 46 92 12 00
In local en samedi de 9h à 12h - In local en samedi de 9h à 12h - In local en samedi de 9h à 12h
- AUDIGIE GARAGE**
- IRIS** a S.A.R.L. Daudet Fruit
- ALAIN AFFLELOU** Opticien et Acousticien SAINTES
- CARROSSERIE MILON ESPACE AUTO**
- LÉA NATURE**
- SCOTPA** TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- Quercy REFRIGÉRATION**
- Martineau IRRIGATION**
- CABINET D'ASSURANCES Michelangeli Vincent** - Agence généraliste
21, rue de Beauvallon - 17100 SAINTES cedex
Tél. : 05 46 93 04 20
www.michelangeli-vincent.com
- gan**
- HYPER U SAINTES**
- VÉLO SAINTES 17**
- Bourdieu Couverture** Couverture Zinguerie SAINTES
- FLORE AVENUE** 128 Avenue Franklin D. ROOSEVELT - 17100 SAINTES - 05 46 93 09 91
- CUSTOM** LA DIFFÉRENCE DANS L'ESPRIT MOOD
47, rue Albert Leffrand - SAINTES - 05 46 93 33 75
- PAUL HERBERT** Spécialiste plaques isolantes - barrière
- FRANÇOIS LASSORT** Irrigation Centre Commercial Super U - Saintes
20, rue de Beauvallon - 17100 SAINTES - 05 46 93 04 20
RÉGION DE LA NATION

TRJC 2023



Le 27 et 28 mai 2023

Le Vélo Club Saintais a le Plaisir d'accueillir les Jeunes Cyclistes de toute la Région Nouvelle Aquitaine!!



TRJC 2023



Pendant 2 jours

Agés de 9 à 14ans, ils vont s'affronter sur 4 épreuves!!



Course sur route



Mecajeux



Sprint



Cyclo-cross

TRJC 2023



Planning des 2 jours

Samedi

A partir de 11h : Accueil des équipes

12h30 : Réunion des responsables des équipes.

13h00-15h30 : Vitesse.

16h30-18h30 : Cyclo-cross par catégories.

Dimanche

9h30 à 12h00 : Épreuve méca-jeux par équipe.

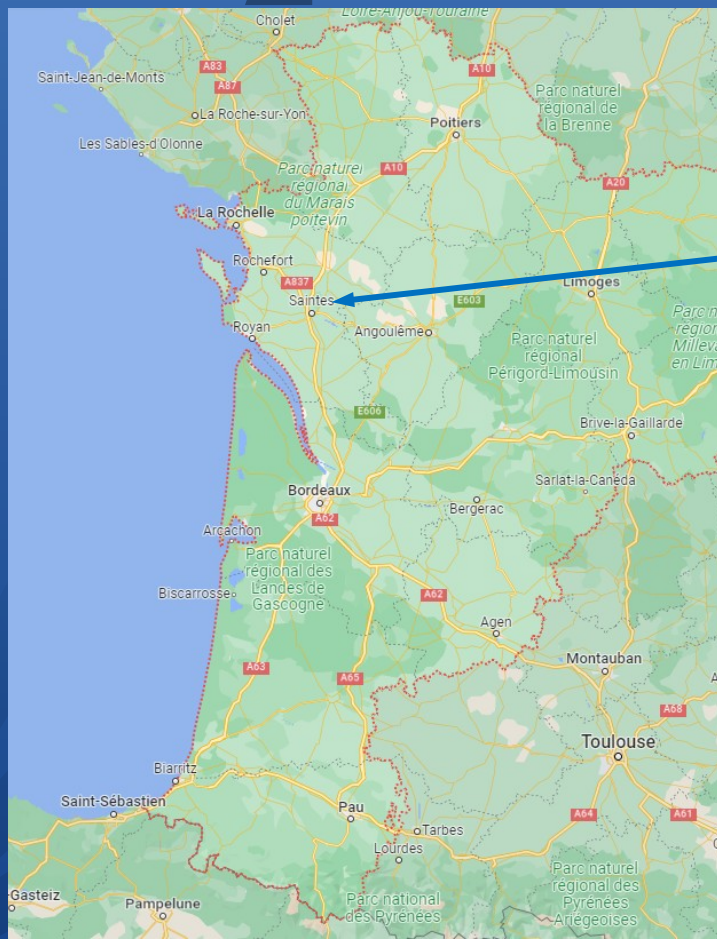
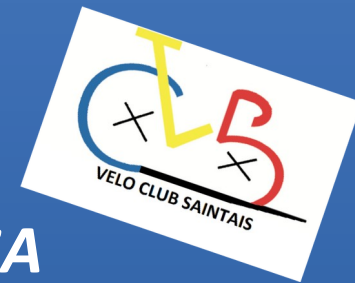
13h00 – 15h30 : Épreuve route par catégories.

Cérémonie

16h00 à 16h30 : Récompenses



TRJC 2023



Le Lieu: Saintes parking MSA



Hôtel (Ibis, F1, Kyriad, Balladins, Campanile): 200m



Camping (Au fil de l'eau à Saintes): 3km



Accès par autoroute A10: 1km



Centre ville de Saintes: 1km



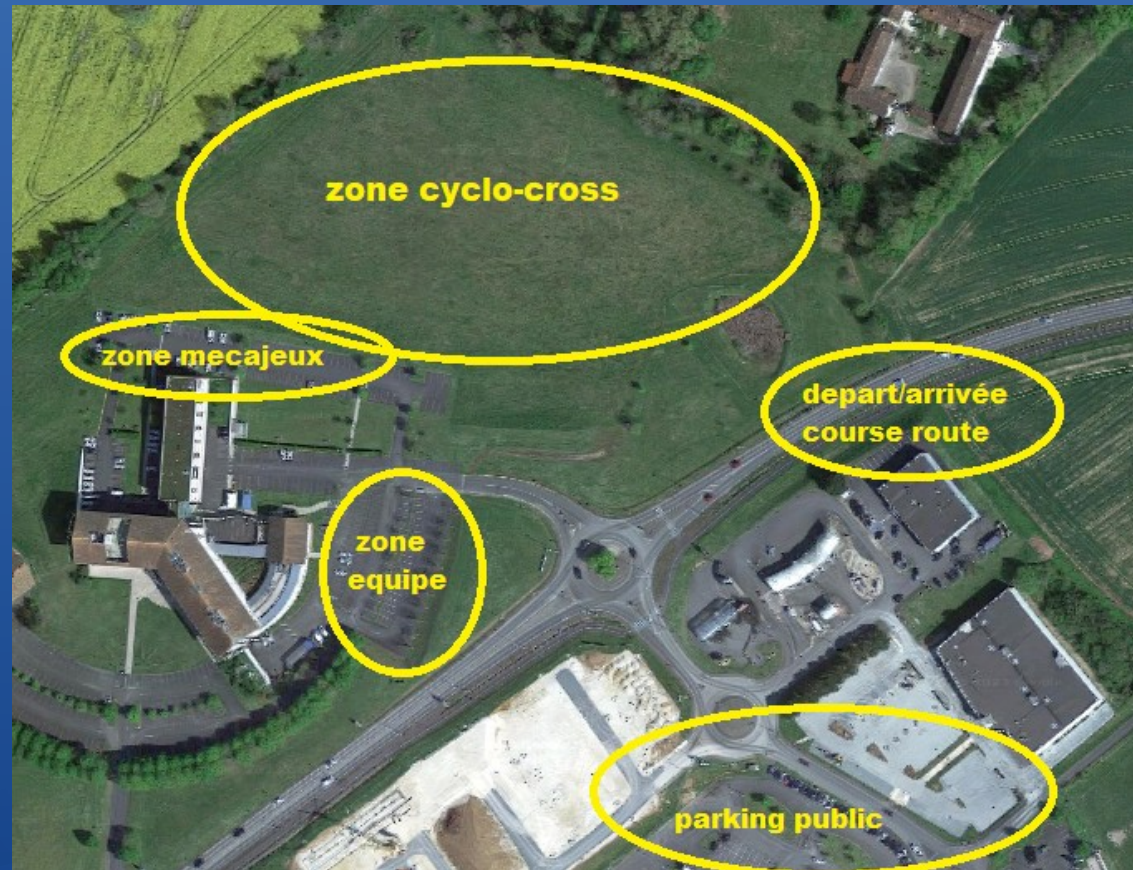
Restauration: 500m



Centre commercial: 500m

TRJC 2023

Le Site: Parking MSA





TRJC 2023



COMPOSITION ÉQUIPE

Pas de minimum ni de maximum pour la participation. Cependant pour rentrer dans le classement final chaque équipe devra être composée de minimum 6 participants licenciés dans un club affilié à la FFC

ÉQUIPE TYPE



2x U11 (pupilles)

2x U13 (benjamins)

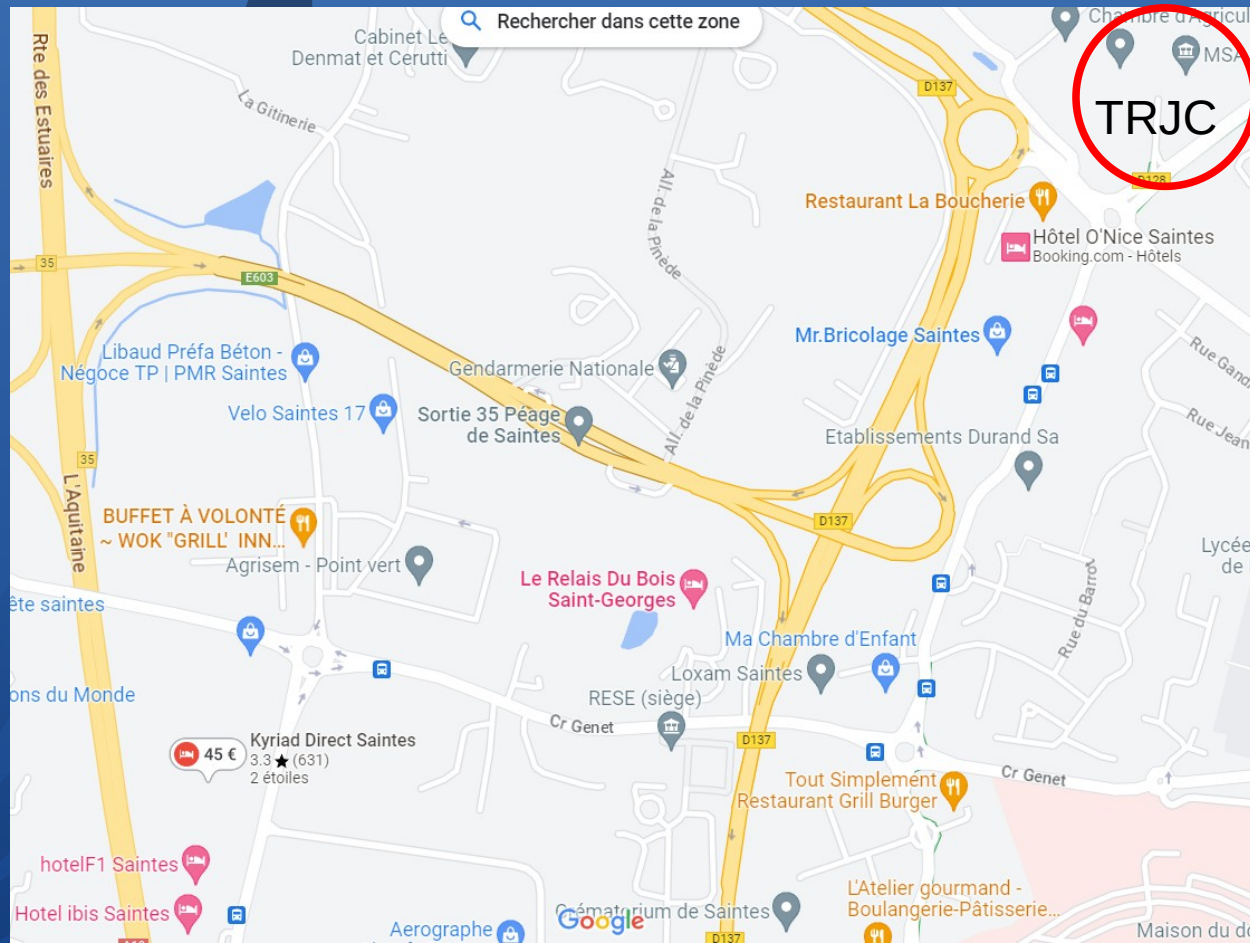
2x U15 (minimes)

Des points bonus seront attribués aux équipes ayant des féminines (suivant règlement)

Des points bonus seront attribués aux équipes ayant un jeune arbitre (suivant règlement)

tous les coureurs peuvent participer à l'ensemble des épreuves.

TRJC 2023



Hôtel à proximité

TRJC 2023



A partir de 69€ la chambre
Petit déjeuner 11€



Chambre 1 à 3 personnes 55 €
Petit déjeuner 7,90 €



Chambre 65 € en précisant
TRJC MSA
Petit déjeuner 9,90 €

Kyriad **DIRECT**

Chambre double ou twin 68 €
en précisant tarif Marie- Ange
Petit déjeuner 7,50 €



Chambre duo ou trio 38 €
(Toilette et douche communes,
serviette non fournie)
Petit déjeuner 5,90 €

TRJC 2023



Possibilité de stationnement camping car à proximité du TRJC (sans branchements) Sur parking visiteurs.

Saintes
au fil de l'eau
CAMPING
MUNICIPAL
★ ★ ★

8, rue de Courbiac - 17100 SAINTES
Tél. 05 46 93 08 00 - Mobile 06 75 24 91 96
Mail : campingauledeau@st.fr - www.camping-saintes-17.com

Campeur adulte.....	5.00 €
Campeur enfant de - de 7 ans.....	3.00 €
Emplacement.....	5.00 €
Electricité.....	4.00 €
Animaux.....	2.00 €
Véhicule supplémentaire.....	2.00 €



TRJC 2023



Restauration

Repas du Samedi 27 mai de 12h à 14h

**Plus buvette pendant les 2 jours !!
Boissons + Gâteaux**

↳ Possibilité d'achat de plateau repas sur commande au prix de 12€
(les commandes sont à passer avant le 20 mai par mail)

Repas du Samedi 27 mai de 19h à 20h30

↳ Possibilité de restauration chez notre partenaire Plateau d'Auguste à 300m du TRJC avec remise de 10 % sur présentation d'un ticket de remise (distribués sur le TRJC)

Repas du Dimanche 28 mai de 12h à 14h

↳ Possibilité d'achat de plateau repas sur commande au prix de 12€
(les commandes sont à passer avant le 20 mai par mail)

TRJC 2023



Informations

Envoi liste Encadrants :

Infos sur épreuves :

Réservations et infos repas :

Infos par téléphone :

Plus d'infos :

veloclubsaintais@gmail.com

Delphine : 06.85.12.68.53

Christophe : 06.62.21.18.91

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100027966147120>

TRJC NOUVELLE AQUITAINE

Règlement - 2023

1) DATE ET LIEU

Le Trophée de Régional des Jeunes Cyclistes se déroulera à Saintes (17) par le VC Saintais du 27 au 28 mai 2023.

2) PARTICIPATION

Le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes est ouvert aux équipes de clubs. Elles peuvent être complètes ou incomplètes.

2.1 COMPOSITION DES EQUIPES

Il n'y a pas de minimum ni de maximum pour la participation. Cependant pour rentrer dans le classement final chaque équipe devra être composée de minimum 6 participants licenciés dans un club affilié à la FFC, suivant la répartition suivante (point 2.2).

2.2 REPARTITION PAR CATEGORIE

Il est conseillé d'avoir une équipe composée de

- 2 pupilles
- 2 Benjamins
- 2 minimes.

Cependant tous les coureurs peuvent participer à l'ensemble des épreuves.

Voir article sur les classements.

2.3 SURCLASSEMENT

Le surclassement n'est pas autorisé.

2.4 Maillot

Le maillot porté sera celui du club du concurrent sur toute la compétition.

2.5 Participation féminines

La participation des féminines est fortement encouragée. Pour cela un bonus de point par équipe est appliqué à la participation des féminines.

Une féminine dans les 3 catégories	Une féminine dans deux catégories	Une féminine dans une catégorie
350 points	250 points	150 points.

2.6 Jeune arbitre

La participation d'un jeune Arbitre des Ecoles de Vélo (à partir de 14 ans jusqu'à 18 ans) donne 300 points à l'équipe. Il est possible d'avoir plusieurs jeunes arbitres par équipe mais cela ne donnera pas de points supplémentaires.

Il participera au contrôle de l'épreuve et une formation lui sera assurée. Il sera pris en charge (hébergement et restauration) par son club.

Durant l'épreuve il sera sous la responsabilité d'un arbitre désigné par le comité Régional ou d'un membre de la commission.

La participation au TRJC est obligatoire pour aller au TFJC.

Il devra se présenter avec son livret de Jeune Arbitre signé par son tuteur.

3) ENCADREMENT

Accompagnateurs :

L'équipe sera encadrée par 2 ou 3 accompagnateurs maximum, si l'équipe est composée de féminines, l'un des accompagnateurs au moins sera une femme. Des accompagnateurs, 1 au minimum seront titulaires d'au moins un BF1 ou animateur fédéral (respect impératif de cette obligation). Chaque accompagnateur doit être licencié à la FFC.

4) LES EPREUVES

La totalité des coureurs de chaque équipe participera à l'ensemble des épreuves.

Une épreuve Vitesse / Sprint

- Une vitesse individuelle sur 60 m servant de qualification pour la constitution des séries de sprints.
- Un sprint de 300 m par série de 4 à 8 concurrents.

Une épreuve de cyclo-cross (en fonction du nombre d'engagés nous pouvons faire des séries qualificatives).

Une épreuve combinée mécanique et habileté individuelle (méca-jeux).

Une épreuve sur route.

5) CLASSEMENT ET RECOMPENSES

5.1 Classement général par équipes :

Le classement général final sera établi en prenant pour chaque club et pour les épreuves individuelles (sprint, cyclo-cross, route) :

- Les 2 meilleurs résultats des pupilles (filles ou garçons)
- Les 2 meilleurs résultats des benjamins (filles ou garçons)
- Les 2 meilleurs résultats des minimes (filles ou garçons)

A la suite de cela un **joker sera alors attribué.**

L'addition totale des points par club de l'épreuve sera donc l'addition des 5 meilleurs résultats. Le moins bon servant de joker.

Exemple 1

Club avec 2 pupilles 2 benjamins et 2 minimes

Pupille n°1 ,500 pts, Benjamin n°1 320 pts Minime n°1 330 pts

Pupille n°2 400 pts Benjamin n° 2 440 pts **Minime n°2 210 pts (Joker)**

L'addition des points est : 500+400+320+440+330.

Exemple 2

Club avec 2 pupilles, 2 benjamins et 1 minime.

Le minime n° 2 qui est non existant est le joker.

Pour les épreuves de vitesse, de route et de cyclo-cross les points marqués correspondront au barème 1, pour l'épreuve méca-jeux au barème 2.

En cas de coureurs ex æquo, les points qui leur seront attribués seront ceux de la place concernée. Il n'y aura pas de partage des points.

En cas d'ex æquo au classement général par équipes, il sera tenu compte de la place obtenu dans le méca-jeux par la meilleure équipe.

5.2 Récompenses :

L'équipe déclarée vainqueur du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes, sera l'équipe qui aura marqué le plus grand nombre de points. Elle se verra attribuer un trophée. Les coureurs des 3 meilleures équipes classées recevront chacun une médaille (or, argent, bronze). Les 3 premiers de chaque catégorie hommes et les 3 premières de chaque catégorie femmes seront appelés pour le protocole.

6) ENGAGEMENTS

Chaque **équipe** devra engager son équipe sur cicleweb.

L'équipe complète et les remplaçants éventuels sont à engager pour le **22 mai 2023 (délai de rigueur)**.

De plus la liste des encadrants et le nom du jeune arbitre ils sont à envoyer par mail à contact@nouvelleaquitaine-cyclisme.fr avant le 22 mai 2023.

7) DEROULEMENT DES EPREUVES

Samedi

A partir de 11h : Accueil des équipes

12h30 : Réunion des responsables des équipes.

13h00-15h30 : Vitesse puis Sprints en séries.

16h30-18h30 : Cyclo-cross par catégories.

Dimanche

9h30 à 12h00 : Epreuve méca-jeux par équipe.

13h00 – 15h30 : Epreuve route par catégories.

CÉRÉMONIE

16h00 à 16h30 : Récompenses

FICHE TECHNIQUE

I – ORDRE DE PASSAGE

Pour les épreuves vitesse et régularité l'ordre de passage des catégories sera le suivant : U11, U13, U15. En fonction de contraintes locales cet ordre de passage pourra être modifié.

II – EPREUVE DE VITESSE/SPRINTS (barème 1)

- L'épreuve de vitesse est une épreuve chronométrée.
Elle se déroule individuellement ou à 2 sur une distance de 60m pour les U11, U13, U15.

Les temps permettent à réaliser des séries de sprints.

- L'épreuve de sprint se déroule sur une ligne droite ou en légère courbe bitumée de 300 mètres. Chaque concurrent disputera 3 sprints, série, demi-finale et finale.

Les séries de sprints sont composées de 4 à 8 coureurs maximum en fonction de la largeur de la route et du nombre d'engagés. La composition des séries se fait suivant les résultats de la vitesse.

A l'appel de leur dossard, les concurrents se rangent dans le couloir de leur choix.

Le départ se fera tenu par les éducateurs et donné au sifflet. Il n'y aura aucun faux départ. Les teneurs devront conserver les 2 pieds au sol sous peine de disqualification de leur coureur. Le coureur volant le départ, sera quant à lui relégué à la dernière place de sa série.

La prise de sillage est autorisée, néanmoins les concurrents devront conserver leur ligne, à moins d'avoir une franche longueur d'avance et ils ne devront pas faire de manœuvre pour empêcher l'adversaire de passer. Toutes fautes caractéristiques feront l'objet d'un déclassement à la dernière place de leur série par le jury des arbitres.

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer. Le coureur devra franchir la ligne pour être classé et poursuivre l'épreuve.

Ordre de passage :

1^{er} tour : se dérouleront par catégories suivant l'ordre mentionné.

1/2 finales : par catégorie, les meilleures séries partiront en dernier.

Finales : se dérouleront pour l'ensemble des catégories en partant des dernières places pour finir par les meilleures places.

Les compositions des séries seront affichées à l'arrivée.

En fonction d'impératifs locaux, le collège des arbitres pourra éventuellement modifier l'ordre de passage des séries

III – EPREUVE DE CYCLO-CROSS (barème 1)

Tous les coureurs composant l'équipe courront cette épreuve. L'ordre sur la ligne de départ sera effectué en fonction des résultats de la vitesse. Chaque organisateur a la possibilité d'adapter le circuit en fonction du terrain et des catégories. Ils présenteront des tracés techniques avec alternance de zones d'efforts et de zones d'adresse. Des obstacles naturels ou des planches d'une hauteur maximum de 20 cm pourront se trouver sur le parcours (sauf U11).

Les vélos avec guidons de VTT sont autorisés mais partiront en dernière ligne.

- Temps de course au plus près de :

U 11 : 10'

U 13 : 15'

U 15 : 20'

Les 6 meilleurs résultats de chaque catégorie garçons (garçons et filles mélangés) seront pris en compte pour le classement général final par équipe.

Toute sortie volontaire ou involontaire du circuit sera sanctionnée par une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course du coureur.

Les passages avec obstacles rapportés ne pourront donner lieu à pénalité.

Les changements de roues et de vélos se feront dans des zones aménagées. Tout dépannage et toute aide en dehors de ces zones seront sanctionnés par une pénalité de 100 points en moins pour l'équipe.

IV - EPREUVE COMBINEE MECANIQUE ET HABILETE (barème 2)

C'est une épreuve individuelle chronométrée courue en relais par équipe.

Seuls 6 coureurs participeront à cette épreuve selon la répartition suivante : 2 pupilles filles ou garçons, 2 benjamines ou benjamins, 2 minimes filles ou minimes garçons.

Les concurrents devront accomplir un geste mécanique, un parcours d'habilité différent en fonction des catégories sur son propre vélo. Une fois le parcours, le geste technique, le coureur devra passer le relais à son coéquipier.

L'équipe vainqueur de l'épreuve sera celle ayant réalisée le meilleur temps. Chaque équipe aura un couloir déterminé.

Parcours technique filles et garçons U 11 et filles U 13 : Slalom simple – démontage et remontage roue avant – sprint – zone de freinage avec passage de relais

Parcours technique garçons U 13 et filles et garçons U15 : Slalom Evite Pierre – démontage et remontage roue avant – Saut de liteaux roue avant et arrière (hauteur de 8 cm) - sprint – zone de freinage avec passage de relais. Seul le dernier U15 garçon ou fille, après avoir franchi la ligne d'arrivée, devra tirer au sort une question portant sur la culture générale cycliste et y répondre dans le temps imparti de 3'. Les questions seront envoyées en amont. Seule une réponse correcte à la question permettra de retirer 10" au temps final de l'équipe. En cas de mauvaise réponse, le temps ne changera pas.

Des pénalités en temps sont prévues pour chute du vélo, mauvais montage de la roue, faute sur le parcours technique (quilles ou liteaux tombés....). Voir document joint.

PARTICIPATION :

Un club a la possibilité de présenter plusieurs équipes. Seule l'équipe complète réalisant le meilleur temps sera prise en compte.

Les équipes incomplètes peuvent participer à cette épreuve sans attribution de points.

MATERIEL :

Les coureurs auront libre choix de faire l'épreuve en tennis ou chaussures de vélo.

Compte tenu de l'évolution du matériel, le vélo utilisé devra être celui du coureur dans la mesure du possible ou un vélo « mulot » fourni par son club.

V - EPREUVE SUR ROUTE (barème 1)

L'appel des concurrents sera réalisé selon leur classement général individuel à l'issue de l'épreuve de cyclo-cross.

L'attribution des points pour le classement final par équipe sera établie sur les 2 meilleurs résultats par catégorie.

- **CATEGORIES DISTANCES :**

U11 : 8 à 10 km

U13 : 12 à 15 km

U15 : 22 à 25 km

En cas de bris de matériel et de crevaison, même sur chute, le changement de vélo avec braquet conforme sera autorisé. Il se fera à poste(s) fixe(s). Tout dépannage en dehors de ceux organisés sera sanctionné par une mise hors course.

Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la mise hors course.

Les ravitaillements même en boisson, ne seront pas autorisés. U11 et U13 ne peuvent pas partir avec un bidon sur leur bicyclette. Une fois le départ donné aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le circuit. Après avoir franchi l'arrivée un coureur ne pourra repasser en sens inverse. En cas d'infraction, l'équipe du coureur incriminé recevra une pénalité de 25 points en moins. Dans la zone de dépannage, seront présents deux personnes par équipe au maximum.

VI - REGLEMENTS TECHNIQUES POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES

1) Le casque, le dossard à épingles ou autocollant, seront obligatoires pour toutes les épreuves.

En cas de perte du casque durant une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement. Il ne repartira qu'à nouveau coiffé de celui-ci sous peine de mise hors course.

2) VÉLOS

Le contrôle technique des vélos :

a) Tous les types de vélos seront acceptés s'ils sont aux normes UCI. Toute modification à l'équipement standard du vélo devra être présentée au corps arbitral. Tout additif (comme les courroies de cales pied sur cales automatiques) aux équipements standards du vélo sera interdit.

Tous les vélos utilisables devront être vérifiés même ceux des responsables d'équipes.

b) Les guidons dits « corne de vache » (embouts de guidon) sont interdits

c) Le développement sera limité à 7,01 m pour les U15 garçons et libre pour les filles U15, à 6,40 m pour les U13 et à 5,60 m pour les U11. Il est préconisé d'avoir les

développements demandés toutefois si un vélo n'est pas équipé il sera possible de bloquer le dérailleur.

d) Les coureurs peuvent avoir un seul vélo pour toutes les épreuves ou un vélo de route et un vélo de cyclo-cross.

3) OREILLETES

L'utilisation d'oreillettes est interdite sous peine de mise hors course.

4) PEDALES

Pour le cyclo-cross, si les coureurs utilisent des pédales automatiques ils devront porter des chaussures cyclistes munies de cales, s'ils utilisent des pédales avec cale-pieds, même sans courroie, ils porteront des tennis.

5) CONTROLES TECHNIQUES

Le contrôle des bicyclettes pourra être réalisé avant chaque épreuve, les concurrents présenteront alors leur vélo avec le développement à vérifier.

Tout cas de fraude sera sanctionné par la mise hors compétition immédiate de l'équipe.

6) ABANDON

Le concurrent qui abandonnera lors d'une épreuve sera classé à la dernière place de sa catégorie dans l'épreuve. Il pourra disputer les épreuves suivantes s'il justifie son abandon auprès des arbitres.

7) PENALITES

La mise hors course signifie que le concurrent ou l'équipe est exclu du Trophée Régional et qu'il ou qu'elle ne figurera pas au classement final. Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours. Le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et participera au classement final. Pour tous les cas non prévus dans ce règlement du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes, c'est « le règlement général » de la Fédération Française de Cyclisme qui servira de référence et dernier ressort le jury.

8) DISCIPLINE GENERALE DANS LE CADRE DU TROPHÉE REGIONAL

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Trophée Régional et placée sous le contrôle des arbitres. Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (parents et dirigeants) à l'encontre des arbitres ou des participants, entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée.

Seul le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le Jury d'appel en cas de contestation.

Le jet d'objet (bidons, papiers, etc ...) sera sanctionné par une pénalité en points pour l'équipe concernée

9) COMPOSITION DU JURY D'APPEL

- Les membres de la Commission Régionale
- Le président du corps arbitral

Toutes les réclamations se feront par écrit papier et seront déposées auprès du Président de jury. Chaque réclamation devra être faite avant le départ de l'épreuve suivante. Les réclamations seront closes 15 minutes après l'affichage du résultat de la dernière épreuve de la journée. Elles seront ensuite étudiées par le jury d'appel.

BAREMES (1)

1	400	31	70
2	385	32	67
3	370	33	64
4	355	34	61
5	340	35	58
6	325	36	55
7	310	37	52
8	295	38	49
9	280	39	46
10	265	40	43
11	250	41	40
12	241	42	37
13	232	43	34
14	223	44	31
15	214	45	28
16	205	46	25
17	196	47	22
18	187	48	19
19	178	49	16
20	169	50	13
21	160	51	10
22	151	52	9
23	142	53	8
24	133	54	7
25	124	55	6
26	115	56	5
27	106	57	4
28	97	58	3
29	88	59	2
30	79	60	1

BAREMES (2)

1	750	21	270
2	715	22	255
3	680	23	240
4	645	24	225
5	610	25	210
6	585	26	195
7	560	27	180
8	535	28	165
9	510	29	150
10	485	30	135
11	460	31	120
12	435	32	105
13	410	33	90
14	385	34	75
15	360	35	60
16	345	36	45
17	330	37	30
18	315	38	15
19	300	39	15
20	285	40	15